



Conditions Générales de Vente

- Cartes et abonnements –

L'élève souscrit à un(e) abonnement / carte nominatif et incessible, l'autorisant à utiliser et à bénéficier des prestations du studio selon son abonnement/carte. L'élève ne peut céder ou transférer, à quiconque, à titre gracieux ou onéreux l'abonnement/carte souscrit.

En aucun cas, les paiements ne pourront être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable de Ambre Nunes. (Cas exceptionnel : Incapacité totale à faire du sport, mutation, déménagement et sur présentation d'un certificat médical ou d'un justificatif valable.)

L'évolution de la loi ne sera pas un motif de remboursement, mais avec l'accord de Ambre Nunes, vous pourrez bénéficier d'un report

-Inscriptions–

Lors de son premier achat, l'élève fournit ses coordonnées exactes. Il s'assure qu'il n'est l'objet d'aucune contre-indication à la pratique du sport et plus particulièrement des activités proposées par Pole Together, à savoir notamment les sports aériens. Il certifie avoir une assurance responsabilité civile.

Lors de votre achat (cartes, abonnements, cours particulier, Pole Practice, EVJF, Stage, Workshop, ...) vous acceptez les CGV et le Règlement Intérieur du studio.

Une attestation d'assurance responsabilité civile ou un certificat médical peut être demandé lors de l'inscription. Pour les cours des mineurs une autorisation parentale écrite est obligatoire en plus de l'attestation d'assurance responsabilité civile.

-Responsabilité–

L'équipe de Pole Together ne pourra être tenue responsable des accidents corporels occasionnés par la pratique des sports proposés.

A ce titre, les personnes souhaitant être couvertes pour ce type de risques sont invitées à faire les démarches nécessaires auprès de leur compagnie d'assurance.

L'adhérent est responsable de ses affaires, ni Pole Together ou les intervenants ne pourront être tenus responsables en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du studio. Nous vous recommandons de ne pas apporter d'objets de valeurs. Il en est de même pour les intervenants.

- Réservation / Annulation -

Le nombre de place étant limité, l'élève devra s'inscrire via le site internet ou l'application avant de pouvoir prétendre assister à un cours.

En cas d'impossibilité à suivre le cours, l'élève devra en avertir Ambre NUNES au moins 24h à l'avance, le cas échéant, le cours sera décompté sans que l'élève puisse prétendre à un remboursement.

Attention ceci ne concerne pas nos Stages, EVJF, Workshop, Cours particulier, ... où les inscriptions sont définitives. Tout acompte ou paiement intégral ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement.

Si Pole Together se voit dans l'obligation d'annuler un cours, pour quelque cause que ce soit (indisponibilité du professeur, nombre de participants insuffisant, conditions météorologiques ou cas de force majeure), le cours sera reporté à une date ultérieure sans dédommagements ni pénalités dus à l'élève.

Dans le cas où un cours sera maintenu alors que le nombre de participant est inférieur à 3 élèves, la durée du cours sera réduite à 1h.

- Paiement -

Les prix sont exprimés en euros TTC.

Les Cours particuliers, Stages, Workshops, EVJF, Pole Practice sont payables d' avance et non remboursables.
En cas d'impayé le membre se verra interdit à la réservation de cours jusqu'à régularisation de l'impayé.

Cordialement, L'équipe de Pole Together.



Règlement *Intérieur*

- Inscription -

L'inscription à Pole Together vaut acceptation du règlement intérieur et des CGV et engage l'adhérent à respecter intégralement les conditions du présent Règlement Intérieur. En cas de non-respect du règlement du studio, si l'infraction reprochée persiste ou se reproduit, Pole Together pourra résilier immédiatement l'abonnement et ce, sans dédommagement ni indemnité.

L'élève assure qu'il n'est l'objet d'aucune contre-indication à la pratique du sport et plus particulièrement des activités proposées par Pole together. Il certifie avoir une assurance responsabilité civile.

- Accès aux cours -

Le nombre de place étant limité, l'élève devra s'inscrire via le site internet ou l'application avant de pouvoir prétendre assister à un cours.

Inscription possible minimum une heure avant le début du cours (dans la limite des places disponibles).

Les personnes blessées et enceintes ne sont autorisées à participer à aucun cours. L'équipe de Pole Together n'engage aucunement sa responsabilité pour le cas où l'élève participerait à un cours dans cet état.

- Le studio -

Le studio pourra être fermé annuellement après avoir communiqué les dates aux élèves.

Les plannings de cours et horaires ne sont pas contractuels et peuvent être modifiés à tout moment sans aucune indemnité.

Les élèves, enseignants et intervenants sont tenus de respecter les règles élémentaires de sécurité, de lire les panneaux concernant les mesures de prévention contre les risques d'incendie et d'en respecter les consignes.

Les chaussures de ville sont strictement interdites dans le studio, un meuble est mis à votre disposition à l'entrée pour déposer vos chaussures

Il est interdit de manger dans l'espace de danse.

Interdiction de fumer et de boire de l'alcool à l'intérieur et devant la porte du studio.

Le matériel mis à la disposition des élèves doit être respecté suivant les conditions d'utilisation définies sur place.

Il est interdit d'utiliser les barres de pole dance ainsi que l'ensemble du matériel en dehors des heures de cours ou de location de la salle et sans s'être préalablement échauffé.

La salle de cours, vestiaires et sanitaires doivent être laissés dans un état d'ordre et de propreté convenable.

Il est interdit de fumer et de boire de l'alcool dans les locaux.

- Ponctualité -

L'élève doit se présenter au minimum cinq minutes avant le début du cours. Tout retard pourra être susceptible d'entraîner l'impossibilité d'accéder au cours et la séance sera décomptée sans que l'élève puisse prétendre à un quelconque remboursement.

- Réserveation / Annulation -

Le nombre de place étant limité, l'élève devra s'inscrire via le site internet ou l'application avant de pouvoir prétendre assister à un cours.

Inscription possible minimum une heure avant le début du cours (dans la limite des places disponibles).

En cas d'impossibilité à suivre le cours, l'élève devra en avertir Ambre au moins 24h à l'avance, le cas échéant, le cours sera décompté sans que l'élève puisse prétendre à un remboursement.

Attention ceci ne concerne pas nos Stages, EVJF, Workshop, Cours particulier, ... où les inscriptions sont définitives.

Si Pole Together se voit dans l'obligation d'annuler un cours, pour quelque cause que ce soit (indisponibilité du professeur, nombre de participants insuffisant, conditions météorologiques ou cas de force majeure), le cours sera reporté à une date ultérieure sans dédommagements ni pénalités dus à l'élève.

Dans le cas où un cours sera maintenu alors que le nombre de participant est inférieur à 3 élèves, la durée du cours sera réduite à 1h.

- Droit à l'image -

L'adhérent autorise Pole Together à le photographier ou le filmer. Les photos ou les vidéos pourront être utilisées et publiées librement par Pole Together.

- Respect -

L'élève devra garder un comportement respectable envers l'équipe de Pole Together ainsi que les autres participants aux cours. Pole Together se réserve le droit de refuser ou de renvoyer tout élève ayant un comportement irrespectueux ou perturbateur envers les professeurs ou les autres élèves, sans que cette personne puisse prétendre à un remboursement. Aucun comportement injurieux, raciste, sexiste, dégradant, violent... ne sera toléré.

Pour d'évidentes raisons de santé et de sécurité, il est formellement interdit de participer à un cours en cas de consommation d'alcool, drogues ou autres stupéfiants dans les douze heures précédant le début du dit cours.

Les enseignants et la direction se réservent le droit de refuser l'accès au cours à un élève qu'ils jugent sous l'emprise des substances sus-évoquées.

Chaque élève s'engage à adopter un comportement de nature à garantir le bon déroulement du cours, ainsi que la convivialité du lieu.

Durant les cours, l'élève s'engage à ne pratiquer aucun autre mouvement qui ne serait pas enseigné par le professeur. Tout comportement dangereux pour l'élève ou pour autrui pourra entraîner une exclusion du cours sans que l'élève puisse prétendre à un remboursement.

Dans un souci de respect envers les autres, chaque participant au cours devra avoir hygiène corporelle irréprochable. Il est formellement interdit de venir à un cours en état d'ébriété, toute personne sous l'emprise de l'alcool se verra automatiquement refuser l'accès au cours, sans pouvoir prétendre à un remboursement.

L'élève s'engage à respecter l'environnement du studio et à ne pas créer de nuisances sonores qui pourraient troubler la quiétude du voisinage. De même, l'élève s'engage à respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition. En cas de non-respect du règlement intérieur Pole Together pourra exclure de l'élève concerné sans que ce dernier puisse bénéficier d'un quelconque remboursement.

Les téléphones mobiles doivent être éteints ou mis en mode silencieux durant les cours.

- Tenue -

Il sera demandé à chaque élève désirant participer au cours, d'avoir une tenue correcte et appropriée : la nudité ne sera pas tolérée.

Pour sa sécurité et le respect du matériel mis à sa disposition, l'élève devra enlever tous ses bijoux, bagues, piercing.

Ne pas se mettre de crème ni d'huile sur le corps, les mains ou les jambes le jour du cours afin d'éviter de glisser.

- Spectateurs -

Afin que chaque élève ne soit ni distrait, ni gêné durant les cours et puisse totalement profiter du cours, les spectateurs (familles et amis) ne seront pas autorisés à assister aux cours.

Toute présence à un cours, même en tant que simple spectateur, est considérée comme une inscription et donc soumise aux tarifs en vigueur (sauf accord exceptionnel de Pole Together)

Ainsi que la présence d'animaux de compagnie ne sera pas admise dans le studio.

- Attestation / Certificat médical -

L'élève atteste que sa constitution physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le sport en général, et plus précisément les activités proposées par le studio.

L'élève devra fournir lors de son inscription à Pole Together un certificat médical de moins d'un mois attestant de ses aptitudes à la pratique d'une activité sportive. Ce certificat médical devra être renouvelé annuellement.

-Responsabilité –

L'équipe de Pole Together ne pourra être tenue pour responsable des accidents corporels engendrés par la pratique de l'activité ainsi que des vols ou de la détérioration des effets personnels que pourraient subir les élèves, enseignants et intervenants.

A ce titre, les personnes souhaitant être couvertes pour ce type de risques sont invitées à faire les démarches nécessaires auprès de leur compagnie d'assurance.

Toutes les dispositions réglementaires antérieures sont abrogées et remplacées par le présent règlement.

Cordialement – L'équipe de Pole Together